

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie outre-mer

Décision n° 38869 du 8 septembre 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »
NOR : INTJ2125463S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 50091 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032375S),

Décide :

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2021 :

Demazeau	Nicolas	NIGEND : 135 011
Rubio	Vivien	NIGEND : 245 744

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 septembre 2021.

Par délégation :
Le général,
commandant en second de la gendarmerie outre-mer,
F. Grandi